La lettre du club

Décembre 2021

Le mot du Président

Chère adhérente, cher adhérent de l'ABO,

Les années se suivent et se ressemblent pourrais-je écrire. Notre équipe de bénévoles (malheureusement qui a tendance à se restreindre) continue avec opiniâtreté à animer le club en s'efforçant d'appliquer au mieux les mesures sanitaires qui varient sans cesse au fil du temps et de l'humeur du « méchant -satané virus » Je les en remercie en tout premier lieu car l'ABO continue de vivre grâce à eux. Je ne vous oublie pas, amis de l'ABO qui nous témoignez par votre soutien, votre souhait que l'ABO traverse ces crises successives. Ce soutien, on le ressent par exemple par le nombre d'adhésions au club qui n'a pas fléchi cette année puisque nous comptons **148 adhésions à ce jour contre 147 pour la saison passée** ; rappelons que la chute liée à la première année COVID fut de l'ordre de **25%,** accompagnée en correspondance d'une chute de l'activité du club, baisse qui n'a pas empiré depuis fort heureusement.
Arrêtons nous un instant pour penser aux trop nombreux adhérents et amis de l'ABO qui nous ont encore quittés au long de ces 6 derniers mois : Jacques Ménudier et son partenaire Serge Cusse, Jacques Adam, Henri Sarre partenaire de Marie-Thérèse ; je salue leur mémoire.
Ce « redimensionnement » du club, évoqué plus haut, a bien entendu des conséquences importantes sur nos finances et pour cette année 2021 notre déficit sera de l'ordre de **12 000 €.** Bien que nos réserves soient encore substantielles **(à hauteur de # 30 000 €),** elles ne sont pas inépuisables et à périmètre identique, le club devra assumer des déficits de cet ordre de grandeur chaque année. Faites vos calculs…..Je vous laisse réfléchir aux moyens de réduire ce déficit désormais quasi-structurel.

Afin déjà de réduire cette pression financière, j'évoquerai ci-après 2 mesures et un appel

a) L'ABO est en cours de finalisation d'un nouveau bail locatif sur une durée de 18 mois (prise d'effet 1° janvier 2022-fin 30 juin 2023) avec un loyer en baisse de # 5% après la baisse de 20% déjà consentie par le propriétaire début 2020. Le loyer de base sera de **1939 € TTC** pour la durée de ce bail ; il faut y ajouter le poids des charges locatives mensuelles (chauffage, électricité, nettoyage ..) qui sont de l'ordre de **430 €,** soit un débours mensuel de # **2370 €** pour ce seul poste. La baisse de fréquentation des tournois de régularité impacte considérablement notre recette principale ; à titre indicatif l'équilibre budgétaire de ce seul poste nécessite en principe que les 4 principaux tournois hebdomadaires rassemblent au minimum **10 tables** et nous sommes plus près de **6** désormais. C'est dire l'importance que revêtent pour l'ABO les autres postes de

recettes : cotisations, école de bridge, organisation des compétitions et aussi l'importance de fréquenter nos tournois, y compris sur Realbridge (voir message récent que vous a adressé notre fidèle secrétaire pour le mercredi soir).
Vous avez remarqué que la durée de ce bail est raccourcie (le bail initial couvrait 9 ans résiliable à échéance triennale), car nous sommes en grand manque de visibilité de l'avenir de l'ABO dans la situation fluctuante actuelle.

b) L'ABO a déposé en octobre un dossier de demande d'aide financière à la FFB dont nous espérons (soyons optimiste) un retour au début d'année prochaine.

c) L'appel vous concerne en ce sens que le Comité de l'Orléanais a décidé d'accorder un remboursement de **8 €** aux bridgeurs qui sont resté licenciés au cours de la saison passée et ont montré leur fidélité en reprenant leur licence pour 2021/22. L'ABO disposera de l'enveloppe globale la concernant prochainement et sera en mesure de reverser individuellement à ses membres licenciés cette quote-part. Il vous sera également loisible de manifester votre soutien en abandonnant au club ces quelques Euros car n'oublions pas que les petits ruisseaux font les (plus ou moins) grandes rivières !

Dans cette grisaille hivernale et virale, cette fin d'année nous apporte 2 motifs de satisfaction que je souhaite mettre en exergue :

- L'école de bridge maintient et même retrouve du dynamisme avec pas moins de 8 nouveaux élèves débutants qui ont rejoint le cours de Michel Taba… dont la période de chômage technique est terminée !
L'école fonctionne avec **40 élèves** au total et même si notre ami Hervé Legrand a quitté la région, Hélène Blanchet assure pour 2 ainsi que Jean-Marie Delorme et Jérôme Muller.
Il ne manque plus que des adeptes de compétition pour rejoindre les journées thématiques concoctées par Raymond Le Guidec …. J'en suis….Pourquoi hésiter !
Ce dynamisme <u>devrait et doit</u> s'accompagner de participations nombreuses des élèves aux compétions qui leur sont réservées : tournoi d'accession hebdomadaire du vendredi, tournoi Simultané des Élèves, Championnat de France des Écoles de Bridge. Là encore il n'y a pas à hésiter !

- L'esprit de compétition de l'ABO est toujours extrêmement vif et le club peut déjà se targuer de résultats élogieux dans les diverses compétitions fédérales.
Ci-après les « tops », mais vous trouverez également une liste un peu plus fournie dans l'annexe **« Bilan sportif de fin décembre 2021 » :**

***Excellence Open par 4 :** l'équipe menée par **Cl. Bollengier** incluant **P. Viguier, V. Stehle et P. Leclercq** est championne de comité et de ligue ….excusez du peu ! Nous attendons le meilleur pour la finale nationale prévue les 15 et 16 janvier

***Excellence Senior Mixte par 2 : A. Molinier et R. Le Guidec** ont mis les bouchées doubles et sont champions de comité avec qualification directe pour la finale nationale les 26 et 27 avril

En attendant, je vous souhaite (malgré tout !) un joyeux Noël et une agréable transition vers l'an neuf.
Protégez- vous bien en attendant le plaisir de se retrouver au club.

Patrick Malbo (20/12/21)

Bilan sportif ABO de fin décembre 2021

Le nombre de compétitions à cette date est encore restreint (d'autant plus que certaines sont annulées faute de participation suffisante) mais il y a tout lieu de se satisfaire des résultats obtenus.

-**Division Nationale DN2 Mixte -Finale de ligue** : à mi-épreuve J. Venard et son partenaire Th. Beineix sont 4° et bien placés pour une accession en finale nationale

-Interclubs D1 -Finale de comité : à mi-parcours l'équipe de M. Desbois (3°) (J. Venard- H.Jambou- Fr.Proux- M. Petitgas) également en bonne voie pour une qualification en finale de ligue

-Interclubs D3 -Finale de comité simultané : 3° équipe AL. André (M.Hurault- Fr.Ayrault- D. Maury -Ph. Adriansen- JCl. Luriot) // 4° équipe P. Malbo (V.Etienne- Ph.et M. Moret- G. Robert- P. Touzet)

-Excellence :
*****Finales de comité et de ligue Open par 4 : les 2 titres pour l'équipe de
Cl. Bollengier (V. Stehle- P. Viguier- P. Leclercq- JL. Fache- G.Thullier)
*Finale de comité Mixte par 2 : 5° H. Blanchet -JP. Bernard // 9° Fr. Proux- MP. Ravez
*Finale de comité Senior Mixte par 2 : 1° A. Molinier- R. Le Guidec // 5° H. Blanchet- JP. Bernard

-Honneur :
*Qualifications Open par 2 : 1° A.Arrault- JL.Bertin // 6° V.Etienne- Ph. Adriansen
*Qualifications Open par 4 : 2° équipe P. Malbo (C. Léonard- A. Perchat - M. Dofal) // 5° équipe G. Mudry (MTh. Capuano- Ch. Marlin- AL. André- JCl. Luriot- JP. Van Cutsem)
*Finale de comité Open par 4 : 2° équipe P. Leperlier (A. Arrault- P. Moret- JL. Bertin)
*Qualifications Senior Mixte par 2 : 4° V. Etienne- P. Malbo // 5° AL. André- JCl. Luriot // 7° M. Pageon- P. Leperlier
*Qualifications Senior Open par 2 : 2° D. et J. Duballet // 5° A. Arrault - JL. Bertin // 6° V. Etienne-Ph. Adriansen